La situation du projet RATP avant l’été

L'été et ses perspectives de repos sans doute mérité approche.
La crise sanitaire COVID19 semble devoir nous laisser profiter de ce temps de détente.
Ces sympathiques perspectives ne doivent pas nous faire oublier notre «combat » contre le projet d'extension de la Gare de St REMY que la RATP envisage toujours de réaliser !
Certes le 3 Novembre dernier, suite aux recours engagés par la municipalité et par le Collectif Pole Gare St Remy, le tribunal de Versailles a retoqué le projet « phase2 » présenté par la RATP : Création de 3 voies de garage supplémentaires (Voies 6-8-10) dont l'emprise supprime le parking au niveau de la gare et prolongement de la voie de retournement 4T le long de la rue Ditte le tout nécessitant des murs de soutènement , des murs anti-bruit enfouis en profondeur et des bassins de rétention pour les eaux de ruissellement etc.
MAIS l'affaire ne s'arrête pas là !
Retoqué sur la forme plus que sur le fond : absence d'étude sérieuse sur les nuisances sonores et environnementales, non-respect de la loi sur l'eau, la RATP prépare une nouvelle formulation du projet. **Une nouvelle enquête publique** pourrait ainsi apparaitre d'ici la fin de l'année…
Il nous faut rester extrêmement vigilants et mobilisés !
La mobilisation des élus, des citoyens de St Remy et des associations partenaires du Collectif Pole Gare St Remy a permis :
– De faire reconnaitre à la RATP, l'inutilité de la voie de retournement au-delà de la route de Limours et l'inutilité d'une 5ème voie de garage (Voie12)
– D'obtenir du tribunal de Versailles le rejet en l'état du dossier technique de la RATP du fait du manque d'étude sérieuse sur les impacts environnementaux et en particulier des risques liés à l'existence de flux hydrauliques sous terrain.
Dans le même temps, le Collectif fait des propositions alternatives validées par un cabinet d'experts ferroviaires indépendant qui accepte la création des voies 6 et 8 et propose une solution alternative pour les voies 10 et retournement hors du site de St Remy en permettant :
– Une amélioration du service de la ligne RERB dans un délai de réalisation plus court.
– Une réduction des couts de plusieurs millions d'€ ce qui devrait intéresser les collectivités territoriales concernées en ces temps économiquement difficiles …
– Un moindre impact sur l'environnement par la non réalisation de murs de soutènement
– D'être compatible avec les projets engagés par la Municipalité et Collectif Pole Gare de revitalisation du quartier de la Gare pour en faire un lieu d'accueil des visiteurs de la Vallée de Chevreuse et de vie pour les Saints Rémois.
Malheureusement, la RATP refuse tout dialogue sur le sujet et cela sans aucune argumentation. Le Collectif a interpellé la Préfecture de Rambouillet et les candidats aux prochaines élections départementales et régionales pour favoriser cette rencontre avec la RATP mais sans succès à ce jour.
La prochaine étape probable sera une nouvelle enquête publique portant exclusivement sur le respect des règles environnementales du projet et non sur le principe d'extension du nombre de voies que la RATP considère acquis.
Nous reviendrons vers vous après la trêve estivale pour poursuivre ensemble notre action vis-à-vis de la RATP sur ce dernier point.
Nous vous attendons sur notre stand lors du Forum des Associations de St Remy prévu le Dimanche 5 Septembre.
D'ici là, n'hésiter pas à nous adresser vos idées et remarques tant sur ce projet RATP d'extension de la gare que sur le projet de revitalisation de l'environnement de la Gare
Bonnes Vacances d'été pour ceux qui pourront en prendre.
Bon courage pour les autres !…
Attention, des travaux importants sont prévus sur la zone sud du RER B et les perturbations de service seront fortes de Mi-Juillet à Mi-Aout.

Ne les laissons pas transformer

Saint-Rémy en une Gare Industrielle !

NON A SAINT REMY TRANSFORMEE EN GARE INDUSTRIELLE !

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (en bleu sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (en rouge) consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Les travaux pourraient démarrer dès 2019. Or ces installations transformeraient notre gare en un **véritable site industriel, annexe de Massy**.

Une fois en service, comme l'ont montré vos remarques lors de l'enquête

publique de Février 2018, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP sous-estime volontairement dans ses rapports,
- Entraineraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- Coûteraient près de 30 Millions d'€ (en plus des 33 M€ de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à 6m de hauteur et auraient un impact environnemental et paysager inacceptable.

La RATP ne tire aucun enseignement de l'accident du 12 Juin 2018

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION

DÉMESURÉ !

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique au Tribunal Administratif qui est toujours en cours. Le collectif soutient financièrement cette première action. Il a par ailleurs engagé un recours gracieux contre la phase 2 cet été, recours rejeté par la RATP.

Pour engager un recours en contentieux sur le fond, nous avons besoin de votre soutien

Libellez votre chèque à l'ordre de l' « Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse », membre du Collectif Pôle Gare.
Un reçu fiscal vous sera adressé : 66% de votre don sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, **un soutien de 50 € ne vous coûte que 17 € après déduction fiscale.**

Orde à indiquer : Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Adresse où envoyer votre don :

Collectif Pôle Gare Saint Rémy
48 avenue Guy de Coubertin
78470 Saint Rémy-lès-Chevreuse

Téléchargez le document

Le Collectif interpelle le Parc et la Région sur le projet RATP à Saint-

Rémy

Une Réunion Publique s'est tenue le 19 juin 2018 sur le projet de liaison douce entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Boullay-les-Troux.

A cette occasion, le Collectif a interpellé la Région et le Parc sur le projet d'ajout de voies de garage sur la gare de Saint-Rémy.



- *Pourquoi la présidente de la Région, V.Pécresse, défendait-elle un maximum de 3 voies en 2015 quand elle était dans l'opposition et une fois élue a décidé d'imposer 5 voies ?*
- *Que fait l'administration du « Parc » pour défendre le site face à ce projet monumental ?*
    - Le commissaire ne retient page 20 du « Parc » que:
        - l'absence d'avis sur le bien-fondé
        - l'absence d'opposition tant que les installations projetées restent dans l'emprise de la RATP et qu'il n'y a pas d'ouvrages en élévation (contrairement au précédent projet de Machine-à-laver)
        - l'existence de « questions » sur les nuisances et l'intégration paysagère.
    - Mais que dire de l'impact souterrain du futur mur de soutènement, de l'impact des trains garés en plus, notamment juste avant l'entrée en gare (voie 4T) et pourquoi croire qu'on aura des réponses à ces « questions » sur des nuisances déjà minimisées sur le papier.
- *Où sont les études sur l'eau pour vérifier les impacts de ces grandes modifications ?*

Rappel : l'avis rendu suite à l'enquête publique par le Commissaire-enquêteur…

- 2018-05-07_Communiqué-du-Maire-enquête-publique-RATP
- Rapport-Enquete-publique-CONCLUSIONS_opt
- Rapport-Enquete-texte

…ne remet rien ou presque en cause du projet alors que les impacts seront

énormes, pires que ceux délayés dans l'étude d'impact, et les risques importants pour les personnes et pour le transport.

A la suite du sinistre arrivé le 12/06/2018 (déraillement entre Saint-Rémy et Courcelles lié à des ruissellements lors d'orages très violents), nous ne pouvions que nous alarmer sur les conséquences de travaux supplémentaires et de l'ajout d'un mur de soutènement monumental en travers des ruissellements. Pour plus d'info Actus-CoURB

A noter que, au 30/06, 8 trains-longs sont toujours bloqués suite à ce sinistre.

- Si ce n'est pas gênant pour les voyageurs après Gif, alors pourquoi tout ce battage pour installer 5 trains en plus à Saint-Rémy ?
- Si c'est gênant, alors pourquoi prendre des risques en plus en immobilisant ces 5 trains de plus sur ce terminus de Saint-Rémy, à 20km de leur site de maintenance de Massy ?

Réunion d'information à l'Espace Jean-Racine

VOTRE AVIS COMPTE

Cette réunion (cliquer sur le lien pour l'invitation) a rassemblé ce lundi 29 janvier plus de 250 personnes à l'Espace Jean-Racine venue s'informer sur l'enquête publique qui se terminera le 16 février au sujet du projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Après plus de deux heures de réunion, de questions-réponses et d'avis partagés, le Collectif espère que chacun pourra mieux appréhender les enjeux de cette enquête.

Nous laissons d'ores et déjà à disposition sur le lien ci-dessous le prospectus qui était distribué avec les points-clefs présentés, en incitant chacun à **se demander comment et si la RATP a cherché à EVITER- REDUIRE et COMPENSER les impacts de son projet au regard des avantages réellement attendus.**

Cliquer ici : la présentation de lundi 29/01 à l'espace Jean Racine

Cliquer ici : Prospectus n°3 enquête publique janvier 2018

Encore une fois votre avis compte. N'oubliez pas de le faire connaître à l'enquêteur, en mairie ou même sur le lien du site d'enquête :

~~Cliquer ici: lien vers le site d'enquête (enquête terminée)~~

Source video : http://www.saintremyenvironnement.fr/projetratp.html

http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/02/02_Projections.mp4
Les différents bruits du train en circulation :

Côté Nord (Rue Ditte) :

http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/01/04_nuisance-rerB-côté-nord-circulation-de-trains.m4v
Côté Sud :

de nuit :

http://polegaresaintremy.fr/cms1/wp-content/uploads/2018/01/06_la-nuit-presentation-video.m4v



En plus d'exprimer à l'enquêteur vos remarques sur ce projet vous pouvez soutenir notre combat contre ce projet en l'état en signant sur notre appel à financement participatif sur le lien :
10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

Lien vers les détails sur cette enquête

L'enquête publique est ouverte pour le projet Saint-Rémy

1 avis = 1 voix, même pour les associations, pétitions, … Le dépôt de vos avis est donc primordial pour nous faire entendre.

Nous avons été alertés par la presse 15 jours avant, par affichage…
…le message a été relayé aussi par tract et sur les sites (Mairie, EPAC, CoURB, SRE, Union des Amis du Parc, Associations de quartiers)…
…**l'enquête publique est ouverte** pour le projet Saint-Rémy depuis le 15-janvier 2018 0h00…

… **jusqu'au 16-février 2018.**

Il s'agit d'une enquête publique environnementale que le maitre d'ouvrage (RATP) est légalement tenue de réaliser.
Durant cette enquête, la RATP dévoile son **étude d'impact environnementale** et répond à l'avis que l'Autorité environnementale a formulé fin 2017. Cette présentation permet à l'enquêteur de recueillir l'avis du public, soit de vive voix durant les permanences, soit sur les registres en Mairie (Saint-Rémy et Gif), soit sur le site Internet (Cf. liens ci-dessous).

Dates, lieux et horaires des permanences :

- Mercredi 24 janvier 2018 Mairie de Gif de 15h00 à 18h00
- Samedi 3 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 9h30 à 12h00
- Jeudi 8 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 14h00 à 17h00
- Vendredi 16 février 2018 Mairie de Saint-Rémy de 14h00 à 17h00

Le dossier est consultable en Mairie ou sur le site d'enquête:

- Liens ne fonctionnant plus, l'enquête étant terminée:
  - ~~Le site de l'Enquête publique : Cliquer ici~~
  - ~~Le site de la RATP : Cliquer ici~~
  - ~~Pour déposer un avis, cliquez ici~~
  - ~~Pour consulter le dossier, cliquez ici~~
- Liens officiels encore en fonctionnement (à défaut nous contacter en cas de problème pour télécharger les documents):
  - **Télécharger** le dossier complet d'enquête, cliquez ici
  - Pour ne prendre que certaines parties du dossier, cliquez ici et aller ainsi à l'essentiel :
    - 08 SDLB DEP ST REMY-**Mémoire en réponse**_Vf dec2017 (13,94 Mo) à l'Avis de l'Autorité environnementale disponible en version navigable sur le lien suivant: ICI
    - 06.13 SDLB DEP ST REMY-Pièce_D-EIE-Chap_13_Annexes_Vf dec2017 (102,33 Mo)
- Pour ne charger que les partie suivantes, cliquez sur nos liens :
  - 08 SDLB DEP ST REMY-Mémoire en réponse-**juste la réponse**, à comparer à l'Avis de l'Ae

- 06.13 SDLB DEP ST REMY-Pièce_D-EIE-Chap_13_Annexes
  - Etude d'intégration paysagère INGEROP/ V.Broez – aux pages : 759 à 856
  - Etudes acoustiques – aux pages : 621 à 699

En plus d'exprimer à l'enquêteur vos remarques sur ce projet vous pouvez soutenir notre combat contre ce projet en l'état en signant sur notre appel à financement participatif sur le lien :
10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

---

CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE !

- Facebook
- Twitter
- Google+
- Email

Link
Embed
Copy and paste this HTML code into your webpage to embed.

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (**en bleu** sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (**en rouge**) consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Or ces installations transformeront notre gare **en un véritable site industriel, annexe de Massy.**

Une fois en service, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP rend volontairement illisibles dans ses rapports. La vidéo plus haut ne sera plus un cas exceptionnel de

manoeuvre bruyante.
- Entraineraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- Coûteraient près de **30 Millions d'€** (en plus des **33 M€** de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à **6m de hauteur**. Si si, c'est bien 6m sur les plans de la RATP, et cela sans compter le train au-dessus.

Savez-vous que le STIF et la Municipalité envisagent, près de la gare, la construction d'un parking relais de 380 places ?

Un parking complémentaire près de la gare, nous sommes nombreux à l'attendre, mais pas à n'importe quel prix !

- Le nombre de places est imposé par le STIF. Ce projet, totalement disproportionné va accroitre les problèmes de circulation dans un centre-ville déjà saturé,
- La commune devrait participer au financement à hauteur de **4M€**. Comment pourrait-elle, dès lors, financer les autres équipements publics tant attendus (centre de loisirs, restaurant scolaire),
- Le tarif mensuel pourrait être **multiplié par 4 (environ 56€/mois avec Pass Navigo)**,
- Cette augmentation de tarifs ne bénéficierait pas à la commune.

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION DEMESURÉ !

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique. Le collectif soutient financièrement cette première action et doit se doter des moyens d'agir pour le futur grâce à vos dons. Nous remercions vivement nos premiers contributeurs.

Rejoignez-nous sur le site :
https://www.helloasso.com/associations/collectif-pole-gare-saint-remy

Pour en savoir plus…

Les actions menées ces dernières années ont permis d'obtenir l'abandon de la voie de garage 12 ainsi que celui du tiroir de retournement en arrière gare (Délibération du 22/3/2017). Malgré cela, le projet reste surdimensionné, onéreux, très impactant et insuffisamment justifié comme le relève de nouveau l'Autorité Environnementale (Ae) dans son deuxième rapport du 27/9/2017.

Non à l'abandon du projet de voies de garage supplémentaires sur la réserve foncière « RER B » du site de Massy/Palaiseau, à proximité des ateliers de maintenance, au profit des travaux du Grand Paris Express !

Certes, le site de Massy va subir de nombreuses modifications avec l'intégration des gares du Tram-Train Massy-Evry (TTME) et de la ligne 18 du Grand Paris Express. Mais les études d'implantation des voies de garage à Massy existent, la faisabilité a été démontrée et les réserves foncières sont clairement identifiées dans le schéma directeur de 2013.

La RATP & le STIF sacrifient donc sciemment l'entrée du Parc Naturel Régional avec une vision à court-terme qui priorise aveuglément le Grand Paris Express.

Le choix de la taille du parking (380 places) serait basé sur les besoins liés aux flux en provenance des communes limitrophes et à la suppression de places en centre ville. L'inadaptation de ce quartier à de tels flux, l'asphyxie actuelle par la circulation du centre ville ne sont pas pris en compte ! L'Ae demande d'ailleurs à la RATP d'intégrer les éléments concernant ce parc relais dans son étude d'impact.

Un tel projet coûterait cher : environ 40 M€. La Département et le STIF le financeraient à hauteur de 90%, ce qui laisserait 4M€ à la charge de la commune. Cela représenterait plus d'un an de budget d'investissement.

Le parking prévu serait géré par un opérateur privé et ne rapporterait aucun subside à la commune. Cela signifierait une augmentation de tarif pour l'usager. Pour exemple, voici une comparaison de tarifs :

Tarif actuel	St Rémy		parking à Orsay Dubreuil	
	Habitant	Hors commune	Avec Pass Navigo	Sans Pass Navigo
Jour (base 10h30)	1 €	3 €	5.9 €	
Semaine	3,50 €	12 €	17,00 €	25,50 €
Mois	14 €	48 €	56,60 €	89,30 €

Pensons autrement ! Arrêtons les projets disproportionnés, basés sur des solutions du passé, qui ne répondent ni aux besoins de la population, ni ne préparent aux futures mobilités !

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy est soutenu par les associations :

- EPAC (Ensemble pour un autre cœur de ville)
- Les Habitants de Beauséjour
- Les Habitants du Quartier du Rhodon
- MDB (Mieux se déplacer à bicyclette)
- Quartier du Petit Chevincourt
- Riverains du RER B Saint-Rémy
- SRE (Saint-Rémy Environnement)
- UAP (Union des Amis du Parc)
- VHSR (Vivre les Hauts de Saint-Rémy)
- COURB (Comité des usagers du RER B)

Octobre 2017

Lien vers version imprimable : Le combat n’est pas terminé! Octobre 2017

Le Collectif lance un appel à financement participatif

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

L'entrée du Parc Naturel ne doit pas être transformée en site industriel !

Afin de financer la bataille juridique pour préserver la gare de St Rémy-lès-Chevreuse et son environnement, le Collectif lance un appel à financement participatif sur la plateforme HelloAsso.

Cette action nous permettra d'une part de recueillir les sommes nécessaires à ce combat et d'autre part de lister officiellement les donateurs comme lors d'une pétition.

N'hésitez à aller sur le lien ci-dessous et à passer le mot.

10 € pour stopper le projet d'extension de voies de garage à Saint-Rémy

---

Le Collectif devient une Association

Le « Collectif » se transforme en Association de type 'Loi 1901' afin de le doter des attributs des associations :

1. Responsabilité reconnue liée à la notion de personne morale
2. Trésorerie avec compte à but non lucratif
3. Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale, gérant l'association et prenant les décisions importantes
4. Un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier) gérant l'Association au quotidien.

Les statuts sont désormais déposés et consultables, de même que son CA qui a

été élu lors de l'Assemblée du 14/06.

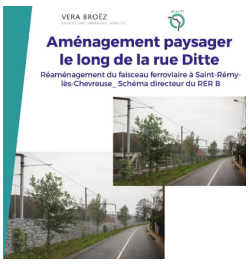
Presentation AG 2017-06-14

Comme expliqué lors de notre AG, grâce à ces nouveaux statuts nous sommes en train de préparer le lancement d'un appel à mobilisation et financement pour soutenir nos futures actions. Une plateforme comme Halloasso pourrait être ainsi utilisée et nous ne tarderons pas à vous en faire part dès que l'opération sera prête.

Enfin, suite aux dernières législatives nous avons rencontré notre nouveau député pour lui présenter notre avis sur le projet , en insistant notamment sur les précautions à prendre sur les aménagements autour de gare.

Le Collectif dit NON à l'invitation de la RATP à des ateliers d'aménagement

Suite à l'invitation envoyée par la RATP pour participer à des ateliers les 04/05, 16/05 et 08/06 concernant :



- *« Aménagement paysager le long de la rue Ditte »*
- *« Réaménagement du faisceau ferroviaire à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Schéma directeur du RER B »*

nous avons répondu, conformément à notre position annoncée le 12/04/2017, que **le Collectif ne participera pas et ne s'associera pas à ces démarches qui**

reposent sur le projet de 5 nouvelles voies à Saint-Rémy que nous contestons.

Conférence de Presse le 12/04/2017

La gare d'entrée du Parc naturel de Chevreuse transformée en annexe du site industriel de Massy

Suite à la décision du STIF du 22 mars (20170322 – Délibération ph2 – N143-144R-SD-RERBSud) :

- approuvant le projet de la RATP de créer cinq nouvelles voies de garages à Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
- ceci en dépit des demandes d'alternatives et des projets initiaux permettant de placer à Massy ces cinq voies,
- ceci pour prioriser les travaux de la ligne 18 sur l'aménagement du l'épine dorsale' que constitue le RER B,

le collectif **« Pôle gare Saint-Rémy«** et ses associations membres ont organisé une **conférence de presse mercredi 12 avril** à l'auberge *Au Bord du Lac* de Saint-Remy-les-Chevreuse

Nous avons présenté à cette occasion le projet de la RATP et les différentes actions que nous avons prévu d'engager.

- Support du communiqué : 20170412-RERB-Saint-Rémy-Info Presse
- Extraits de la Conférence réalisés et publiés par l'EPAC le 26 Avril 2017
- Vidéo montrant les bruyances actuelles :
    - SR Départ Train -côté Nord.

- SR Départ Train -côté Sud

Concrètement, une plainte va être déposée auprès du procureur de la République à l'encontre de la RATP pour infraction au code de l'environnement et un recours auprès du tribunal administratif pour défaut d'étude d'impact.

Par ailleurs, nous avons annoncé que nous ne participerons pas aux ateliers de concertation sur les aménagements paysagers proposés par le STIF et la RATP, ateliers que nous estimons contre-productifs et hors-sujet pour traiter les demandes du Collectif.

Des articles ont été publiés sur cette Conférence dans :

- « Toutes les Nouvelles » édition de Rambouillet : 20/04/2017 article
- « Le Républicain de l'Essonne » édition : 20/04/2017 article
- « Le Parisien«


LE PARISIEN ÉCO

Le Parisien

Saint-Rémy-lès-Chevreuse | RER B | travaux | Gare

Saint-Rémy-lès-Chevreuse : un recours contre les futures voies de garage du RER B

Île-de-France & Oise > Yvelines > Saint-Rémy-lès-Chevreuse | Laurent Mansart | 01 mai 2017, 18h42 | 0